



CREPI

Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion
NORMANDIE

BULLETIN D'ADHESION

Année 2018

Le règlement de l'adhésion se fait par virement (*de préférence - RIB sur demande*) ou chèque bancaire à l'ordre du CREPI NORMANDIE une fois le bulletin d'adhésion validée par le bureau du CREPI Normandie.

Nous vous en remercions vivement.

Nom de l'entreprise :

Nature de l'activité :

Nombre de salariés au niveau national (*effectif global soit le nombre de salariés présents dans l'entreprise au 31 décembre, chaque salarié comptant pour une unité*) : dont sur la région Normandie.

Adresse : n°..... Rue/Avenue

BP..... Code Postal Ville

Nom du Responsable/Référent :

Poste dans l'entreprise :

Téléphone Fax Email

Montant de l'adhésion :

Signature du Responsable de l'entreprise

Cachet obligatoire

Signature du Président



CREPI NORMANDIE

Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion

Association régie par la loi l du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 - SIRET : 491 553 178 - Code NAF : 913 E
6 rue Jean Rostand - BP 242 - 76142 LE PETIT QUEVILLY CEDEX - Tél. 06 31 60 17 03 - E-mail : emilie.fortier@crepi.org

GRILLE D'ADHÉSION 2017

Effectif national global 2016	Cotisation TTC/an
Moins de 50 salariés	150€
50 à 100 salariés	500€
De 100 à 250 salariés	1000€
De 250 à 500 salariés	1500€
Supérieur à 500 salariés	2000€
Membres fondateur	3500€

Toute situation ne relevant pas d'une catégorie explicitement mentionnée dans cette grille tarifaire ou demande d'information complémentaire fera l'objet d'une demande auprès du bureau de l'association via son Président, M Jean Baptiste SAVALLE.

Mail : jean-baptiste.savalle@eiffage.com / Tel (assistante de direction) : +33 (0)2 35 58 89 11

DEMANDE D'ADHÉSION

Toute demande d'adhésion doit être complétée et envoyée au Président de l'association, M Jean-Baptiste Savalle, pour validation en bureau.

Après validation de l'adhésion, merci de nous faire parvenir le logo de votre entreprise, un descriptif court de votre activité ainsi qu'une photo du référent désigné par votre entreprise et ce, afin de figurer dans l'annuaire des adhérents.

ENGAGÉS ENSEMBLE POUR L'EMPLOI

Le CREPI Normandie organise tous les ans, sur le territoire normand, des actions destinées à favoriser le retour vers l'emploi de ceux qui en sont éloignés.

Ces actions sont organisées par et avec les entreprises qui composent le Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion, et ses partenaires.

Aussi, en tant qu'adhérent, nous comptons sur vous pour faire vivre l'association et son projet en participant également à ses actions.

NOS RESULTATS DEPUIS 10 ANS EN NORMANDIE

- Plus de 800 contrats de travail dans le BTP (gros œuvre et second œuvre), mais aussi dans les secteurs de l'industrie, la santé, la grande distribution, les services...
- 880 personnes accompagnées vers l'emploi
- 120 contrats de professionnalisation
- 1 500 entretiens de recrutement
- 560 périodes de stages
- Plus de 250 000 heures de travail dans le cadre de la clause sociale d'insertion

CREPI NORMANDIE

Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion

Association régie par la loi l du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

6 rue Jean Rostand - BP 242 - 76142 LE PETIT QUEVILLY CEDEX - Tél. 02 35 69 67 39 - E-mail : emilie.fortier@crepi.org

SIRET : 491 553 178 - Code NAF : 913 E



L'ADHESION AU CREPI NORMANDIE C'EST AUSSI...

1 : Accéder au réseau du CREPI Normandie

-  Participer aux déjeuners réseau des membres
-  Accéder au réseau des partenaires du CREPI Normandie (acteurs publics et privés de l'emploi, acteurs de l'ESS, RSE...)
-  Bénéficier d'un accès aux mini conférences du CREPI Normandie animées par des intervenants spécialistes des thématiques RSE/Insertion/emploi

2 : Structurer et/ou animer votre politique RSE locale

-  Bénéficier d'un diagnostic individuel avec une évaluation annuelle

 **GUIDE ENTREPRENEUR RESPONSABLE,
POURQUOI PAS MOI ?**

-  Participer aux groupes de travail éphémères sur divers sujets RSE/Insertion : mise en synergie et échanges de bonnes pratiques
-  Participer aux actions RSE/emploi organisées par le CREPI Normandie

3 : Etre aidé dans le cadre du recrutement de publics éloignés de l'emploi

-  Rencontrer les personnes en recherche d'emploi engagées sur les actions du CREPI Normandie.
-  Faire découvrir votre entreprise et vos métiers (ambassadeurs des métiers, rallye pour l'emploi).
-  Diffuser vos offres d'emploi
-  Bénéficier d'un appui sur la rédaction de vos mémoires d'insertion dans le cadre des clauses sociales d'insertion de vos marchés



CREPI NORMANDIE

Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion

Association régie par la loi l du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

6 rue Jean Rostand - BP 242 - 76142 LE PETIT QUEVILLY CEDEX - Tél. 02 35 69 67 39 - E-mail : emilie.fortier@crepi.org

SIRET : 491 553 178 - Code NAF : 913 E